

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2017

---

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AS78

présenté par  
M. Lurton

-----

### ARTICLE 40

À l'alinéa 17, substituer au mot :

« promotion »,

le mot :

« publicité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cohérence avec l'article L. 5213-1 du code de la santé publique qui définit la notion de publicité, qui couvre notamment la notion de promotion.